



COMMISSION REGIONALE ARBITRES

PV n°7 réunion du vendredi 1^{er} septembre 2018

Présents : Mohamed AHMADA Tostao - Hadhurami MADI

Absents Excusés : Toilibou MANTCHANI - ALI BACAR MOHAMADI – BACO Djouhayriati - Mohamadi ABDALLAH –BAMCOLO Nassouiffdine - Chamssidine MOUSSOULOHOU - AHAMED Issmaila Madi - Moussa RIZIKI

Assisté : HAROUNA Rassuhi

Ordre du jour :

- Reserve Technique
- Divers.

Reserve Technique :

Affaire : Mahabou SC c/ Feu du Centre 17^{ème} journée R1 du 18/08/2018

- INSSA Minihadji arbitre de l'AJ Mtsahara
- ANTOINI Said arbitre de l'US Bandréle

Les deux présidents et le capitaine de l'équipe Feu du centre convoqués, mais ne sont pas présentés en commission ce jour.

Vu la confirmation de la réserve technique

Vu le rapport de l'arbitre,

Vu que les Présidents et le capitaine de Feu du Centre convoqués mais absents à l'audition,

Vu l'audition des arbitres,

Vu l'audition du capitaine de Mahabou SC

Décision : Réserve technique recevable mais non fondée, Résultat acquis sur le terrain et maintenu. Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Affaire : Olympique Miréréni c/ USC Labattoir Régional 1 16^{ème} journée Féminine du 19/08/2018

- SALIM Said Président de FC Labattoir
- MPELEKE Wilidane arbitre de l'Olympique Miréréni
- YSSOUMAIL Ahamadi trésorier adjoint d'Olympique Miréréni
- SAID Ihioini arbitre assistant de FMJ Vahibé

Vu la réserve technique confirmée,

Vu les rapports et après audition des dirigeants,

Décision : Réserve non fondée, Résultat acquis sur le terrain et maintenu. Dossier transmis à la commission Compétente.

Affaire : FMJ Vahibé c/ ESP. Mtsapéré Régional 4 20^{ème} journée du 19/08/2018

- ISSOUFFOU Hamissi Arbitre de l'Olympique de Tsoundzou
- MOUHIYDDINE Noudia Capitaine de FMJ Vahibé
- ALI HOUMADA Sarma Dirigeant de FMJ Vahibé



- ABDOU Djamil Capitaine de l'Espoir de Mtsapéré
- SAID Ihioini Arbitre (A2) bénévole de FMJ Vahibé

Vu le rapport de l'arbitre

ESPOIR MTSAPERE

Il y a eu un accrochage entre deux joueurs adverses et l'un a eu la cheville tournée. L'arbitre donne un avertissement puis exclu le joueur après avoir examiné. Le ballon est resté sur place (5 min d'attente). L'arbitre assistant 2 bénévole (les autres absents) confirme un coup sur un joueur avec retard sur le ballon.

FMJ VAHIBE

Le club recevant confirme ce qui a été dit par l'Arbitre assistant 2 bénévole. Le joueur blessé a 10 jours 'ITT.

Décision : Réserve non fondée, Résultat acquis sur le terrain et maintenu.

Affaire : Foudre 2000 c/ EFF. Hamjago Régional 1 Féminine 4^{ème} journée du 15/08/2018

- ALI NAZANTI Attaquante de Foudre 2000
- NABOUHANI SADJIDA Capitaine de Foudre 2000
- MIDILADJI DAHALANE ABDOU Arbitre de Foudre 2000
- CHANFI FAZATI Joueuse de l'EFF. Hamjago
- ABDOU ZAINABA Capitaine de l'EFF. Hamjago
- ANGATAHI BYWATCH Dirigeant de l'EFF. Hamjago

EFF. Hamjago

Le temps incomplet 87min.

Présence d'un drone pour faire peur. Manque de tracage du terrain, ballon tenu par la main d'une joueuse, l'arbitre n'a pas sanctionné. Confirme que le capitaine a contesté à chaque fois le drone a été à 1 m de la gardienne, 3 m de haut.

FOUDRE 2000

Regrette l'absentéisme criant des arbitres. Absences des arbitres aux matchs, les matchs sont officiés par des jeunes ou de gens malhonnêtes. Confirme la présence d'un drone qui n'est pas de Foudre 2000. Confirme que le match s'est arrêté 3 minutes avant la fin car le match n'était pas tenable, insultes, la joueuse refuse de quitter le terrain alors qu'elle a été exclue. Confirme que le drone était du côté de L'EFF Hamjago alors le jeu se déroule du côté de Foudre 2000. La capitaine a insulté l'arbitre.

Décision : Dossier à transmettre à la CRD.

Affaire : Tornade Club c/ AS Bandraboua Régional 3 nord du 18/08/2018.

CARRON Henri Boina Educateur du Tornade club

MCHAMGAMA Madi Dirigeant de Tornade club

RAILAZA Nakide Capitaine

ATTOUMANE Abdourahmane Ben Secrétaire Général de l'AS Bandraboua

SAMIR Chambidine arbitre de l'ESP. Mtsapéré

AHAMADA Ibrahima Arbitre de Diables Noirs



Tornado club

Pas de réserve technique, le dirigeant dit être lésé sur le fait de l'arbitre : menaces – tablette non remplie sur le terrain. Dirigeant de Tornado club exclu du terrain puis revenu. Rigidité des arbitres.

Pas de réserve technique. Les arbitres n'ont pas pris les frais d'arbitrage. Echange de parole entre les dirigeants et les arbitres.

AS Bandraboua

Histoire de vengeance du au match aller où il y a eu un accrochage. Attaquant n°2 sur un coup de pied de coin saute et donne un coup de coude au gardien de but, Avertissement. 2^{ème} faute, 2^{ème} avertissement = exclusion. Le dirigeant et son joueur sont exclus.

Les Arbitres

Contestation permanente à chaque fois qu'il y a une décision de l'arbitre pour ou contre l'équipe Tornado club. Joueur n°2 faute grossière = exclu, exclusion du dirigeant menaçant, quitter le terrain car on a senti qu'ils étaient menacés. SAMIR Chambidine s'est excusé car il a crié sur les dirigeants qui sont plus âgés.

Dossier à transmettre à la CRD.

Levée de la séance à 11H45.

Président

AHMADA Mohamed Tostao

Secrétaire

ABDALLAH Mohamad